



FONDATION
DE LA PALLANTERIE

COLLONGE-BELLERIVE
MEINIER

COMMUNIQUE DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

INAUGURATION DU PARC PAYSAGER DE LA PALLANTERIE SUD UN MODÈLE DE COLLABORATION INTERCOMMUNALE ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



© Kathelijne Reijse Saillet

Meinier, le 23 septembre 2024 – [La Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie \(FITIAP\)](#) annonce l'achèvement de la 1^{ère} phase du programme d'aménagement de la Zone industrielle et artisanale de la Pallanterie Sud, marquant une étape clé dans son engagement au service des PME et de l'économie locale. Ce projet, fruit de la collaboration entre les communes fondatrices de Collonge-Bellerive et de Meinier, met en avant une approche innovante alliant dynamisme économique et respect de l'environnement. Cette réalisation majeure a été célébrée le 19 septembre lors de l'inauguration officielle du nouveau Parc Paysager rassemblant plus de 140 invités.

Un projet tourné vers l'avenir, au service des entreprises genevoises

La Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie (FITIAP) a entrepris dès 1997 le développement de la Zone industrielle et artisanale de la Pallanterie-Est. Consciente de la nécessité d'élargir son offre face à la demande croissante des entreprises locales actives dans l'artisanat et l'industrie, la Fondation a obtenu en septembre 2019 l'autorisation de construire les aménagements extérieurs, donnant ainsi le coup d'envoi au développement de la Pallanterie-Sud. Cette étape cruciale qui vient de s'achever repose sur une vision à long terme en accord avec son Plan stratégique validé par les communes de Collonge-Bellerive et Meinier ainsi que par le Conseil de Fondation : garantir un aménagement maîtrisé du territoire ainsi qu'un développement économique et environnemental harmonieux, au service des entreprises et des habitants de la région.

Conçu pour offrir un cadre de vie agréable et un espace de détente tant pour les entreprises que pour les riverains, ce nouvel aménagement reflète parfaitement la mission de la Fondation. La viabilisation des terrains prépare le site pour des développements futurs, avec un projet immobilier actuellement en cours d'étude et une demande d'autorisation de construire en préparation. **Actuellement, la zone industrielle et artisanale de la Pallanterie accueille une soixantaine**

d'entreprises et environ 950 emplois. À terme, les aménagements futurs devraient permettre d'accueillir environ 2 000 emplois supplémentaires.

Un parc d'agrément végétalisé au cœur de l'aménagement

La Fondation a concrétisé un concept paysager durable avec la réalisation d'un parc d'agrément végétalisé, véritable havre de biodiversité, et la mise à ciel ouvert du ruisseau le Rouelbeau. Ce dernier, autrefois souterrain, retrouve aujourd'hui sa place dans le paysage, jouant un rôle essentiel dans la revitalisation écologique du site. La création de zones humides, dont une prairie servant également de bassin de rétention à ciel ouvert, assure un optimum de biodiversité en privilégiant les espèces indigènes. Une passerelle piétonne a également été intégrée pour relier les différentes parties du parc, renforçant ainsi la mobilité douce et l'accès à ces espaces naturels tout en respectant l'équilibre écologique du site.

Une inauguration pour symboliser la collaboration fructueuse entre les communes et les partenaires

Le 19 septembre 2024, la Fondation, accompagnée des communes fondatrices de Collonge-Bellerive et de Meinier, ont célébré ce nouveau jalon dans l'histoire de la zone de la Pallanterie lors de l'inauguration officielle du Parc Paysager en présence de 140 invités. Elle a réuni les autorités communales, des représentants politiques, les mandataires de la FITIAP et les partenaires ayant contribué à la réalisation du projet, les entreprises de la zone et des riverains, soulignant l'importance de ce projet pour l'ensemble de la communauté.

Madame Corine Rosset, Présidente de la Fondation, exprime sa satisfaction quant à l'achèvement de ce projet ambitieux : *« Nous sommes extrêmement fiers de voir notre vision pour la zone de la Pallanterie Sud se réaliser. Ce projet témoigne de notre engagement à offrir aux entreprises un cadre de travail moderne tout en respectant l'environnement. L'aménagement durable du parc paysager et la mise à ciel ouvert du ruisseau Le Rouelbeau sont des symboles forts de notre mission: développer des infrastructures performantes qui contribuent à la fois à la croissance économique et à la préservation de notre patrimoine naturel. Nous remercions toutes les parties prenantes qui ont rendu ce projet possible et nous nous réjouissons de voir les bénéfices qu'il apportera à notre région. »*



© Kathelijne Reijse Saillet

De gauche à droite : Philippe Thorens, Conseiller administratif de la commune de Collonge-Bellerive ; Marcel Goehring, Maire de la commune de Collonge-Bellerive ; Corine Rosset, Présidente de la Fondation de la Pallanterie ; Marc Jaquet, Adjoint au Maire de la commune de Meinier ; Carole Lapaire, Conseillère administrative de la commune de Collonge-Bellerive.

À propos de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie (FITIAP)

La Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie (FITIAP), créée en 1997, est une fondation de droit public, composée des communes de Collonge-Bellerive et de Meinier. Son objectif premier est de développer la zone industrielle et artisanale de la Pallanterie pour ensuite la gérer au profit des entreprises qui ont fait le choix de s'y implanter. Propriétaire de terrains, de quelques bâtiments et parkings, elle s'autofinance afin de mener sa mission. Avec un Plan stratégique approuvé par ses communes fondatrices, la Fondation s'engage pour un développement maîtrisé et harmonieux des surfaces à bâtir et tout en plaçant le respect de l'environnement au cœur de ses priorités. <https://za-pallanterie.ch>

La Zone de la Pallanterie en chiffres

110'000 m²

11 bâtiments existants

85'000 m² SBP à développer sur
Pallanterie Sud

670 panneaux solaires

60 entreprises installées

950 emplois existants avec 2'000 emplois
supplémentaires prévus à terme

VISUELS

(disponibles jusqu'au 30.09.24)

CONTACTS PRESSE

Yaël Bruigom
Consultante Communication & PR
yael.bruigom@hotmail.com
076 380 95 79

Rafael Mateus Ferreira
Fondation de la Pallanterie
r.mateus-ferreira@za-pallanterie.ch
022 772 01 01